



L'ASSOCIATION DU
BARREAU CANADIEN

SYMPOSIUM DE L'ABC
**DU DROIT DE LA VIE PRIVÉE ET
DE L'ACCÈS À L'INFORMATION**

27-28 OCTOBRE 2017 | OTTAWA (ON)

VENDREDI 27 OCTOBRE 2017

8 h à 8 h 45 **INSCRIPTION ET PETIT-DÉJEUNER CONTINENTAL**

8 h 45 à 9 h **BIENVENUE ET INTRODUCTION**

Coprésidents : **David Elder**, avocat, Stikeman Elliott (*Ottawa, Ontario*)
David Loukidelis c.r., président, Alberta Law Enforcement Review Board
(Edmonton, Alberta)

9 h à 10 h 45 **MISE À JOUR INTERNATIONALE (1,75 heure, droit substantiel)**

Modérateur : **John Beardwood**, associé, Fasken Martineau S.E.N.C.R.L., s.r.l. (*Toronto, Ontario*)

Conférenciers : **Jade Kowalski**, DAC Beachcroft (*London, Royaume-Uni*)
Kenneth K. Dort, DrinkerBiddle LLP (*Chicago, Illinois*)

Cette séance ouvre le symposium sous forme de mise à jour présentée par des experts internationaux en droit de la vie privée et de l'accès à l'information tant dans le secteur public que dans le secteur privé. La séance sera principalement axée sur les questions pratiques liées à la conformité et sur les évolutions législatives. (Cette séance ne portera pas sur les mêmes sujets que celle qui sera offerte plus tard au sujet de la mise à jour européenne.)

10 h 45 à 11 h **PAUSE-RAFRÂCHISSEMENTS**

11 h à 12 h 30 **MISE À JOUR CANADIENNE (1,5 heure, droit substantiel)**

Modératrice : **Eloïse Gratton**, associée, cochef national, Respect de la vie privée et protection des renseignements personnels, Borden Ladner Gervais (*Montréal, Québec*)

Conférenciers : **Jean Chartier**, président, Commission d'accès à l'information du Québec (*Québec, Québec*)
David Fraser, associé, McInnes Cooper (*Halifax, N.-É.*)
Catherine Beagan Flood, associée, Blakes (*Toronto, Ontario*)
Sinziana Gutiu, avocate, Dolden Wallace Folick LLP (*Vancouver, B.-C.*)
Vance Lockton, analyste stratégique des politiques et recherche, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (*Toronto, Ontario*)

La mise à jour canadienne et un résumé trépidant des principales évolutions fédérales et provinciales du droit de la vie privée et de l'accès à l'information au cours des 12 derniers mois. Les membres du groupe de discussion vous feront part de leurs perspectives sur les évolutions fondamentales de la législation et sur les récentes décisions et lignes directrices en matière réglementaire. Ils vous présenteront en outre la jurisprudence que vous devez connaître. La séance portera également plus précisément sur le Québec, alors qu'à l'ère numérique ce régime

précurseur en matière de vie privée et d'accès à l'information au Canada est recentré. (Interprétation simultanée disponible.)

12 h 30 à 14 h

DÉJEUNER AVEC LE CONFÉRENCIER PRINCIPAL

L'hon. James Cowan, c.r. (*Stewart McKelvey, Halifax, N.-É.*)

L'allocution de l'honorable James Cowan, sénateur jusqu'à il y a quelques mois, portera sur les travaux législatifs qu'il a effectués au fil des ans en tant que législateur pour protéger les Canadiens et les Canadiennes contre la discrimination fondée sur les caractéristiques génétiques.

14 h à 15 h 15

SÉANCES SIMULTANÉES (1,25 heure, droit substantiel)

SÉANCE I : ÉVOLUTIONS EUROPÉENNES

Modératrice : **Chantal Bernier**, avocate, Dentons (*Ottawa, Ontario*)

Conférenciers : **Anick Forten-Cousens**, responsable de la confidentialité au Canada, IBM (*Ottawa, Ontario*)
Danièle Chatelois, gestionnaire, Politiques, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (*Gatineau, Québec*)
Prof. Niko Härting, Härting Law (*Berlin, DE*)

Le règlement général sur la protection des données pris par l'Union européenne, qui entrera en vigueur en mai prochain aura d'importantes répercussions sur les entreprises canadiennes actives dans l'Union européenne. Il pourrait en outre avoir une incidence sur la décision de l'Union européenne en matière de « protection adéquate » visant le droit canadien de la protection des renseignements personnels. Ces experts discuteront de ce que cela signifie pour les sociétés actives dans l'Union européenne et les possibles répercussions sur le territoire canadien.

SÉANCE II : SIGNALER LES VIOLATIONS

Modérateur : **Bill Abbott**, expert en protection des renseignements personnels et des données (*Ottawa, Ontario*)

Conférenciers : **David Fraser**, associé, McInnes Cooper (*Halifax, N.-É.*)
Jill Clayton, commissaire à l'information et à la vie privée de l'Alberta (*Calgary, Alberta*)
Linda Dalgetty, vice-présidente (finances), Université de Calgary (*Calgary, Alberta*)

Les modifications apportées à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* exigeront des organisations du secteur privé qu'elles signalent les atteintes à la protection des renseignements personnels. Bien que cela puisse ne pas entrer en vigueur avant la fin de l'année, on peut tirer des enseignements de l'expérience vécue par d'autres régions, notamment l'Alberta. Cette séance portera sur les récentes tendances en matière de violation et des rapports faits à leur sujet, y compris les évolutions de la

jurisprudence. On y discutera en outre de ce à quoi l'on peut s'attendre des nouvelles exigences fédérales dans ce domaine.

15 h 15 à 15 h 30 **PAUSE-RAFRÂCHISSEMENTS**

15 h 30 à 16 h 45 **SÉANCES SIMULTANÉES (1,25 heure, droit substantiel)**

SÉANCE I : LA LOI CANADIENNE ANTI-POURRIEL— DROIT PRIVÉ D'ACTION ET AUTRES ÉVOLUTIONS

Modérateur : **Shaun Brown**, associé, nNovation LLP (*Ottawa, Ontario*)

Conférenciers : **Won Kim**, associé-directeur, Kim & Orr Barristers PC (*Toronto, Ontario*)
Peter Mantas, associé, Fasken Martineau S.E.N.C.R.L., s.r.l. (*Ottawa, Ontario*)

La mise en œuvre du droit privé d'action prévu par la *Loi canadienne anti-pourriel* (LCAP) a subi des retards. Le comité parlementaire chargé de l'examen législatif triennal de la LCAP va maintenant se pencher de nouveau sur cette question. Dans cette séance, deux avocats chevronnés spécialisés en contentieux discuteront de ce à quoi l'on peut s'attendre en matière de recours collectifs si le droit privé d'action entre en vigueur. Ils se pencheront en outre sur la façon dont les dispositions de la LCAP pourraient changer à l'issue de l'examen législatif.

SÉANCE II : ÉVOLUTIONS DE L'INITIATIVE POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

Modératrice : **Suzanne Legault**, Commissaire à l'information du Canada (*Gatineau, Québec*)

Conférenciers : **John Roberts**, directeur, Initiative pour un gouvernement ouvert, gouvernement de l'Ontario (*Toronto, Ontario*)
Jim Bronskill, journaliste, The Canadian Press (*Ottawa, Ontario*)
Jordan Zed, directeur, Initiative pour un gouvernement ouvert, Direction du dirigeant principal de l'information, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (*Ottawa, Ontario*)

Les gouvernements et les instances publiques, quel que soit leur palier, ont lancé depuis quelques années des initiatives visant une meilleure transparence concernant les données. Cette séance portera sur les principales évolutions de la communication proactive des données, et plus particulièrement des données non structurées, par les gouvernements et les instances publiques, ainsi que les progrès réalisés vers la création d'un régime « ouvert par défaut ».

SAMEDI 28 OCTOBRE 2017

8 h à 8 h 30 **PETIT-DÉJEUNER CONTINENTAL**

8 h 30 à 10 h **SÉANCES SIMULTANÉES (1,5 heure, droit substantiel)**

SÉANCE I : TECHNOLOGIE ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — PRINCIPAUX ENJEUX

Modérateur : **Howard Simkevitz**, avocat principal et agent de protection des renseignements personnels, Institut ontarien de recherche sur le cancer (*Toronto, Ontario*)

Conférenciers : **Micheal Vonn**, directeur des politiques, BC Civil Liberties Association (*Vancouver, B.-C.*)

Regan Morris, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Gerry Annetts, Services juridiques et de réglementation, Edmonton Police Service

Le port de caméras et les outils de reconnaissance faciale sont de puissants outils à la disposition des forces de l'ordre dans le contexte de leur mission de protection. Cependant, ils peuvent également servir comme moyens de surveillance et dissuader l'exercice de la liberté de parole. Ce groupe de discussion a pour but de mettre en évidence les incidences et responsabilités connexes à la protection des renseignements personnels qui sont liées à l'utilisation de ces technologies, en s'appuyant sur les perspectives de membres des forces de l'ordre et d'organismes de réglementation ainsi que du point de vue des libertés civiles.

SÉANCE II : MISE À JOUR SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DANS LE CONTEXTE DU DROIT DE L'EMPLOI

Modératrice : **Tamara Hunter**, avocate, DLA Piper (*Vancouver, B.-C.*)

Conférenciers : **Alexis Kerr**, avocat principal et directeur, Service du contentieux, Fraser Health (*Surrey, B.-C.*)

Avner Levin, professeur, Université Ryerson (*Toronto, Ontario*)

Charles Hofley, associé, Hicks Morley LLP (*Ottawa, Ontario*)

Gerry Annetts, directeur général, Services juridiques et de réglementation, Edmonton Police Service (*Edmonton, Alberta*)

Le lieu de travail a toujours été une terre fertile pour l'apparition de nouveaux enjeux en matière de protection des renseignements personnels et d'accès à l'information. Il est devenu de plus en plus difficile de trouver l'équilibre parfait entre les droits de l'employeur et ceux des employés et entre la protection respective des renseignements personnels et de la sécurité. Ce groupe de discussion axera son étude sur les nouveaux enjeux dans le domaine de l'emploi, y compris les évolutions du rôle joué par les arbitres dans l'application (ou la remise en cause) des normes de protection des renseignements personnels, la surveillance des employés, les enquêtes en milieu de travail, le dépistage des drogues et de l'alcool, et les difficultés de la mise en œuvre d'un programme AVPA (apportez votre propre appareil) du point de vue de la protection des renseignements personnels et de l'accès à l'information.

10 h à 10 h 15

PAUSE-RAFRÂCHISSEMENTS

10 h 15 à 11 h 45

LE POINT DE VUE DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION (1,5 heure, droit substantiel)

Modérateur : **Michael Geist**, professeur, Université d'Ottawa (*Ottawa, Ontario*)

Conférenciers : **Drew McArthur**, commissaire à l'information et à la vie privée intérimaire pour la C.-B. (*Victoria, B.-C.*)

David Goodis, commissaire adjoint à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario (*Toronto, Ontario*)

Jill Clayton, commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta (*Edmonton, Alberta*)

Donovan Molloy, c.r., commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de Terre-Neuve-et-Labrador (*St. John's, T.-N.-L.*)

Point saillant de chaque symposium, ce groupe de discussion offrira un débat avec des représentants d'organismes de réglementation de diverses régions du pays, abordant les principaux enjeux en matière de protection des renseignements personnels et d'accès à l'information.

11 h 45 à 12 h PLÉNIÈRE DE CLÔTURE ET FIN DU SYMPOSIUM

Conférencière : **Suzanne Morin**, présidente, Section nationale du droit de la vie privée et de l'accès à l'information de l'ABC

La nouvelle présidente de la section nationale fera un retour sur l'année écoulée et présentera l'année à venir.

Conférenciers : **David Elder & David Loukidelis c.r.**, coprésidents du symposium

En guise de clôture du symposium, les coprésidents feront de brèves allocutions portant sur les principaux enjeux et thèmes qui en sont tirés.